



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CEP/AC.11/EXECOM/2006/1
13 avril 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Groupe de travail préparatoire spécial
composé de hauts fonctionnaires
«Un environnement pour l'Europe»
Comité exécutif

Deuxième réunion
Genève, 24 février 2006

RAPPORT DE LA DEUXIÈME RÉUNION

Document établi par le secrétariat en concertation avec le Président

1. La deuxième réunion du Comité exécutif du Groupe de travail préparatoire spécial composé de hauts fonctionnaires pour la préparation de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Conférence de Belgrade), qui doit avoir lieu à Belgrade (Serbie-et-Monténégro) du 10 au 12 octobre 2007, s'est tenue le 24 février 2006 à Genève.
2. Y ont participé les membres du Comité exécutif ci-après: États-Unis d'Amérique (M. Chuck Ashley), Fédération de Russie (M. Alexander Pankin), Hongrie (M^{me} Alojzia Lakosné Horvath), Italie (M. Massimo Cozzone), Kirghizistan (M. Bekmurza Chybyev), Serbie-et-Monténégro (M. Miroslav Spasojevic accompagné de M. Mihailo Djukic et de M^{me} Ivana Milovanovic), Suède (M. Jon Kahn) et Suisse (M. Juerg Schneider).
3. Ont pris part à cette réunion en tant qu'observateurs le Président du Comité des politiques de l'environnement de la CEE (M. Zaal Lomtadze), le Coprésident de l'Équipe spéciale de l'OCDE pour l'application du Programme d'action pour l'environnement (représenté par M^{mes} Eija Kiiskinen et Aziza Nasirova), le Président du Comité de préparation des projets (représenté par M. Jean-Marie Frentz), le Président du Conseil pour la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère (représenté par M. John Carstensen), un représentant

de la présidence de l'Union européenne (M^{me} Elisabeth Hosner), un représentant de la Commission européenne (M^{me} Annika Agerblad), un représentant de l'Eco-Forum européen (M^{me} Victoria Elias) et un représentant des centres régionaux pour l'environnement (M. Bulat Yessekin). Le Président du Comité directeur CEE pour l'éducation au développement durable (M. Andreas Karamanos accompagné de M. Michael Scoullou) a également assisté à la réunion. La liste des participants peut être consultée à l'adresse ci-après: www.unece.org/env/wgso/Belgrade/execomMeetings.htm.

4. La réunion était présidée par M. Miroslav Spasojevic (Serbie-et-Monténégro).
5. Le Comité exécutif était saisi des documents de travail ci-après: ordre du jour provisoire (WGSO/EXECOM-2/2006/1/Rev.1); aperçu des activités susceptibles de fournir une contribution à l'ordre du jour de la Conférence (WGSO/EXECOM-2/2006/4); aperçu des réunions de haut niveau et autres activités pertinentes prévues avant la Conférence (WGSO/EXECOM-2/2006/7); thèmes possibles de la Conférence (WGSO/EXECOM-2/2006/3); questions d'organisation concernant la Conférence (WGSO/EXECOM-2/2006/5); estimation provisoire des ressources nécessaires pour la préparation de la Conférence (WGSO/EXECOM-2/2006/6); projet d'ordre du jour provisoire de la deuxième réunion du Groupe de travail préparatoire spécial (WGSO/EXECOM-2/2006/2); et récapitulatif des autres propositions d'activités portées à l'attention du secrétariat par les partenaires (document d'information n° 1). Le Bureau du Comité directeur CEE pour l'éducation au développement durable a transmis une proposition relative à la tenue d'un débat sur l'éducation au développement durable lors de la Conférence (SC-ESD/BUREAU-2/2006/2 et Add.1).
6. Plusieurs autres documents informels élaborés par des partenaires du processus «Un environnement pour l'Europe» et par certains États membres ont été communiqués aux participants.
7. Le Président a ouvert la réunion et a remercié toutes les personnes qui avaient contribué à la préparer. Le Comité exécutif a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document WGSO/EXECOM-2/2006/1/Rev.1.

Aperçu des activités ayant trait à l'ordre du jour de la Conférence de Belgrade

8. Le secrétariat a présenté le document de travail sur les activités ayant trait à la Conférence (WGSO/EXECOM-2/2006/4). Celui-ci avait été établi¹ à partir des contributions envoyées au secrétariat par les partenaires du processus «Un environnement pour l'Europe», en tenant compte des thèmes recensés à la première réunion du Groupe de travail (12 et 13 octobre 2005).

¹ Les activités présentées ont été divisées en trois catégories, conformément au document sur les questions d'organisation concernant la Conférence (WGSO/EXECOM-2/2006/5). Le document de travail ne comprend que les documents classés dans la catégorie I (qui pourraient faire l'objet d'une décision des ministres, et qui doivent être soumis par l'intermédiaire du Groupe de travail et approuvés par lui) et les documents de référence de la catégorie II intéressant directement l'ordre du jour de la Conférence de Belgrade (à soumettre par l'intermédiaire du Groupe de travail). Toutes les autres propositions d'activités portées à l'attention du secrétariat par les partenaires ont été récapitulées dans un document de travail informel (document d'information n° 1).

9. Le Comité exécutif a examiné ce document de travail et a accepté les activités d'ordre général proposées jusque-là pour la Conférence. Il a décidé de demander des informations complémentaires sur certaines de ces activités, dont celles qui se rapportent au thème de l'énergie, pour lesquelles des rapports intermédiaires et les résultats des activités liées à l'énergie entreprises par le Comité de l'énergie durable de la CEE devraient également être communiqués. Le thème des modes de consommation et de production viables a été étudié sur la base de documents établis par la Suède et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). La Suède a indiqué au Comité exécutif qu'une proposition sur la consommation et la production viables serait élaborée en coopération avec le PNUE et l'Agence européenne pour l'environnement (AEE). Certains membres du Comité exécutif ont fait observer que d'autres activités et documents pourraient être ajoutés ultérieurement, une fois l'ordre du jour de la Conférence mieux défini.

10. Le Comité exécutif a pris note du nombre élevé de documents d'évaluation et d'analyse en cours d'élaboration pour la Conférence. Certains de ses membres ont fait valoir que, si bon nombre des rapports proposés pour la Conférence pouvaient être utiles aux experts et aux fonctionnaires à l'échelon international et national dans leur travail quotidien, un résumé du message essentiel des rapports les plus importants pourrait faciliter la tâche des ministres lors de la Conférence. L'idée d'établir un rapport de synthèse récapitulant les principales conclusions des documents des catégories I et II, selon qu'il conviendrait, a bénéficié d'un certain soutien. Pour faciliter l'élaboration de ce rapport en temps voulu pour la Conférence, il a été suggéré que chacun des documents contienne un résumé de son message essentiel. En outre, le Comité exécutif a pris note de projets visant à publier d'autres rapports en 2007, tant à l'échelon régional qu'international, comme le rapport sur l'avenir de l'environnement mondial 4 (GEO-4), les rapports sur l'environnement et la santé destinés à la réunion intergouvernementale d'examen à mi-parcours et les rapports à établir pour la Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé. Il faudrait que les organes concernés coopèrent étroitement en vue de coordonner efficacement la compilation de tous ces rapports de façon à éviter les lacunes et les chevauchements et à ne pas imposer une charge inutile aux pays qui fournissent des contributions de fond et des ressources financières pour l'établissement des rapports.

11. Le Comité exécutif s'est enquis du rapport indépendant dont l'Union européenne avait suggéré l'élaboration à la première réunion du Groupe de travail. Des questions ont été posées notamment sur la portée et la forme de ce rapport, l'organe/l'expert responsable, le calendrier fixé et les ressources nécessaires. Il a été convenu que l'Union européenne clarifierait ces points et en informerait le secrétariat avant la deuxième réunion du Groupe de travail.

12. Le Comité exécutif a demandé que les partenaires du processus «Un environnement pour l'Europe» proposent des activités complémentaires (documents des catégories I et II) au secrétariat avant le 15 mars 2006 et a prié celui-ci de revoir le document de travail en conséquence en prévision de la deuxième réunion du Groupe de travail.

Aperçu des réunions de haut niveau et autres activités pertinentes prévues avant la Conférence

13. Le secrétariat a présenté le document de travail sur les réunions de haut niveau et autres activités pertinentes prévues avant la Conférence (WGSO/EXECOM-2/2006/7). Celui-ci avait été établi sur la base d'informations disponibles sur Internet et de contributions fournies

par les partenaires du processus «Un environnement pour l'Europe». Les résultats de certaines au moins de ces activités pourraient être utiles pour les préparatifs de la Conférence.

14. Le Comité exécutif a demandé au secrétariat de modifier l'aperçu en tenant compte des quelques activités supplémentaires mentionnées à la réunion, pour le présenter à la deuxième réunion du Groupe de travail sous la forme d'un document informel.

Thèmes possibles et résultats attendus de la Conférence

15. Le secrétariat a présenté le document de travail révisé sur les thèmes possibles de la Conférence de Belgrade (WGSO/EXECOM-2/2006/3) qui avait été élaboré en tenant compte des observations faites par les gouvernements et d'autres partenaires du processus.

16. M. Andreas Karamanos, Président du Comité directeur CEE pour l'éducation au développement durable, a présenté, au nom du Bureau du Comité directeur, une proposition relative à la tenue éventuelle d'un débat sur l'éducation au développement durable lors de la Conférence (SC-ESD/BUREAU-2/2006/2 et Add.1). Vu l'efficacité de l'éducation au développement durable en tant qu'outil de mise en œuvre du développement durable, le débat pourrait contribuer de façon appréciable à l'objectif général de la Conférence, à savoir promouvoir la réalisation des buts et engagements convenus. Le Président a souligné combien l'éducation au développement durable était importante pour la Conférence, compte tenu de la Déclaration faite à la cinquième Conférence ministérielle de Kiev, de la Déclaration de Kiev sur l'éducation au développement durable et des décisions de la réunion de haut niveau tenue à Vilnius. Un débat sur l'éducation au développement durable serait un bon exemple de coopération intersectorielle (en l'occurrence entre les secteurs de l'environnement et de l'éducation), et de coopération entre toutes les parties prenantes concernées. Il permettrait aussi de montrer comment une politique d'intégration – condition *sine qua non* du développement durable – peut fonctionner concrètement et constituerait aussi un exemple pour d'autres secteurs. Ce débat permettrait de contribuer à l'évaluation de la première phase de mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable dans la région de la CEE.

17. En raison des contraintes de temps inhérentes à la durée de la Conférence, il a été proposé de diviser le débat en deux parties: a) une *séance plénière formelle* de trois heures consacrée essentiellement aux progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation au développement durable, dont le principal résultat serait une déclaration commune des ministres de l'éducation et des ministres de l'environnement; et b) une *table ronde informelle* de deux heures (pendant l'heure de déjeuner, avant la séance plénière formelle) permettant, en fonction des thèmes prioritaires retenus par le Groupe de travail, d'envisager le rôle de l'éducation au développement durable face aux problèmes liés à ces thèmes.

18. Le Comité exécutif a étudié cette proposition et a exprimé quelques craintes, tout en affirmant cependant l'importance de l'éducation au développement durable. Il s'est inquiété principalement: a) du temps à consacrer à un point de l'ordre du jour par rapport aux autres; b) de la nécessité de procéder à de vastes consultations intersectorielles à l'échelon national pour constituer les délégations en prévision de la Conférence. Des membres du Comité exécutif ont proposé la tenue d'une réunion sur l'éducation au développement durable adossée à la Conférence. Il a toutefois été souligné que les ministres ne seraient probablement pas présents à une réunion qui aurait lieu avant ou après la Conférence. Une telle formule pouvait en outre

avoir des incidences pratiques pour le pays hôte. Il a donc été convenu que le Groupe de travail examinerait cette question à sa deuxième réunion.

19. Le Comité exécutif a examiné la question de l'orientation sous-régionale de la Conférence et a demandé, en particulier, des précisions sur les activités intéressant l'Europe du Sud-Est. Le Président a fait savoir qu'une conférence ministérielle des pays de l'Europe du Sud-Est devait avoir lieu en mai 2006 à l'invitation du Gouvernement serbo-monténégrin. Il était prévu de recenser à cette occasion les thèmes intéressant la sous-région et les contributions que celle-ci pourrait apporter à l'ordre du jour de la Conférence de Belgrade. Le Président informerait le Groupe de travail des résultats de la Conférence ministérielle.

20. À la demande du Comité exécutif, le secrétariat a indiqué aux participants que, suite à une réunion interne des secrétaires des accords multilatéraux de la CEE relatifs à l'environnement, la question des mécanismes d'application et de notification avait été choisie comme l'un des thèmes possibles de la Conférence. Cependant, la nature des contributions était encore à l'examen et des informations complémentaires seraient fournies à la réunion du Groupe de travail.

21. Des participants ont proposé des thèmes comme *Environnement et sécurité, Financement et aspects économiques des écosystèmes* et *Les montagnes*, y compris des initiatives relatives à la montagne à étudier plus avant à la réunion du Groupe de travail.

22. Le Comité exécutif a approuvé dans l'ensemble les thèmes proposés dans le document de travail et a chargé le secrétariat de le réviser avant de le soumettre à la deuxième réunion du Groupe de travail, en tenant compte des débats menés et des recommandations faites à la réunion, et en présentant ces thèmes et les activités proposées de façon plus structurée. Il a été suggéré que chacune des questions susceptibles d'être inscrites à l'ordre du jour de la Conférence de Belgrade comprenne les éléments suivants: a) un bilan des progrès réalisés; b) une évaluation des problèmes; et c) la voie à suivre.

23. Le Comité exécutif a demandé aux partenaires responsables des thèmes qui avaient bénéficié d'un appui d'élaborer des propositions d'activités possibles et de contributions concrètes pour la Conférence et de les présenter au secrétariat avant le 15 mars 2006.

24. Concernant les principales conclusions de la Conférence, le Comité exécutif a estimé que le mieux serait de prévoir à la fois une déclaration ministérielle et un résumé établi par le Président. Il a insisté sur le fait que la déclaration ministérielle devrait être un document succinct portant sur un nombre restreint d'enjeux politiques et stratégiques.

Questions d'organisation concernant la Conférence

25. Le secrétariat a présenté le document de travail sur les questions d'organisation concernant la Conférence (WGSO/EXECOM-2/2006/5) établi en concertation avec le Président du Groupe de travail sur la base d'un document analogue approuvé par le Groupe de travail pour la Conférence de Kiev. La partie consacrée aux documents et à la date limite fixée pour leur soumission cadre avec les règles de l'ONU en matière de traitement des documents.

26. Le Comité exécutif a approuvé les modalités d'organisation de la Conférence et a demandé au secrétariat de modifier la partie consacrée à la documentation en fonction des débats tenus à la réunion avant de transmettre le document au Groupe de travail.

Budget requis pour la Conférence et les préparatifs

27. Le secrétariat a présenté le document de travail sur le budget estimatif des travaux préparatoires et de la Conférence proprement dite (WGSO/EXECOM-2/2006/6). Ce document avait été établi sur la base des contributions des partenaires et du pays hôte, compte tenu des règles internes de la CEE relatives au budget.

28. Le Comité exécutif a pris note des prévisions budgétaires et a rappelé que seules les activités susceptibles de contribuer directement à l'ordre du jour de la Conférence de Belgrade (à savoir les ressources nécessaires pour produire les documents des catégories I et II) devraient être prises en compte dans ce document. Il a invité les partenaires du processus «Un environnement pour l'Europe» à communiquer au secrétariat, avant le 15 mars 2006, des données budgétaires à jour sur les activités prévues, et a demandé au secrétariat d'actualiser le document de travail en conséquence avant de le soumettre au Groupe de travail.

État des préparatifs entrepris par le pays hôte

29. M. Miroslav Spasojevic, Président du Groupe de travail, a informé le Comité exécutif des préparatifs entrepris au niveau national pour organiser la Conférence, notamment des aspects politiques et opérationnels. La Conférence se tiendrait en principe du 10 au 12 octobre 2007. Une séance d'information sur la Conférence destinée aux ambassades des États membres de la CEE tenue récemment à Belgrade avait réuni de nombreux participants. Ceux-ci avaient accueilli avec satisfaction le rapport du pays hôte et exprimé leur volonté de coopérer et d'apporter l'aide nécessaire à une organisation efficace de la Conférence.

30. Le pays hôte a fourni au Comité exécutif une présentation vidéo du lieu de la Conférence, qui sera transmise au Groupe de travail à sa deuxième réunion. Il est également possible d'accéder à cette présentation à l'adresse: http://www.unece.org/env/wgso/Belgrade/vid_presentation.htm.

Deuxième réunion du Groupe de travail et troisième réunion du Comité exécutif

31. Le Président a présenté le projet d'ordre du jour provisoire de la deuxième réunion du Groupe de travail (WGSO/EXECOM-2/2006/2). Le Comité exécutif a fait des observations à ce sujet et a demandé au secrétariat de l'actualiser en conséquence avant de le transmettre au Groupe de travail.

32. Le Comité exécutif a approuvé le calendrier proposé pour les réunions à venir. La deuxième réunion du Groupe de travail se tiendra les 29 et 30 juin 2006 à Genève, juste après la réunion du Bureau du Comité des politiques de l'environnement (28 juin 2006), et le Comité exécutif se réunira le 30 juin 2006, immédiatement après la réunion du Groupe de travail. Un calendrier à jour des réunions préparatoires devant se tenir avant la Conférence de Belgrade est annexé au présent rapport.

Stratégie de communication du processus «Un environnement pour l'Europe»

33. À la première réunion du Groupe de travail, le Président avait indiqué aux délégations que le Comité des politiques de l'environnement avait pris note du projet de stratégie (CEP/2005/2) et l'avait transmis au Groupe de travail pour qu'il en affine le contenu. Le Président avait demandé aux délégations de soumettre leurs observations sur le contenu de la stratégie et son perfectionnement avant le 15 janvier 2006. À cette date, le secrétariat n'avait reçu aucune observation à ce sujet.

34. Le Comité exécutif a étudié la question et a décidé de recommander au Groupe de travail d'élaborer un plan de communication en vue de la Conférence une fois que l'ordre du jour de celle-ci aurait été mieux défini. Il a été suggéré que le plan porte essentiellement sur l'ordre du jour et les résultats attendus de la Conférence de Belgrade et la façon de s'y prendre pour impliquer davantage la société civile dans ce processus. Il a été proposé que le secrétariat prépare un document présentant les grandes lignes du plan de communication en prévision de la troisième réunion du Groupe de travail. Si des ressources sont disponibles, le secrétariat pourrait faire appel à un spécialiste des relations publiques pour élaborer la proposition à soumettre au Groupe de travail.

Clôture

35. Après avoir remercié le Comité exécutif pour ce débat constructif, le Président a clos la réunion.

Annexe

Projet de calendrier des réunions préparatoires de la Conférence de Belgrade

Comité des politiques de l'environnement	Groupe de travail préparatoire spécial composé de hauts fonctionnaires	Comité exécutif du Groupe de travail préparatoire spécial composé de hauts fonctionnaires
Douzième session, Genève, 10-12 octobre 2005	Première session, Genève, 12 et 13 octobre 2005	Première réunion (d'organisation), Genève, 13 octobre 2005
---	---	Deuxième réunion, Genève, 24 février 2006
Réunion du Bureau, Genève, 28 juin 2006	Deuxième session, Genève, 29 et 30 juin 2006 (matin)	Troisième réunion, Genève, 30 juin 2006 (après-midi)
Treizième session, Genève, 9-11 octobre 2006	Troisième session, Genève, 12 et 13 octobre 2006	Quatrième réunion, Genève, 13 octobre 2006 (après-midi)
Réunion du Bureau, Genève, février 2007	---	Cinquième réunion, février 2007
---	Quatrième session, Genève, 5-7 juin 2007 (dispositions finales concernant la documentation et l'organisation)	Sixième réunion, Genève, 4 juin 2007
Quatorzième session, 2007	Cinquième session, Belgrade, 6-8 octobre 2007 (mise au point de la version définitive du projet de déclaration ministérielle, si besoin est)	---
<i>Traduction et reproduction des documents</i>		
Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», 10-12 octobre 2007		
